

# ALAIN AFFLELOU

**Société Anonyme au capital de 60.555.092 €**  
**Siège social : 45, Avenue Victor Hugo – Bât. 264 – 93300 AUBERVILLIERS**  
**412.464.281 RCS BOBIGNY**  
**Code ISIN : FR0000184186 – Code Bloomberg : AAF FP**

## **DESCRIPTIF DU PROGRAMME DE RACHAT D' ACTIONS** **qui sera soumis à l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires** **du 25 octobre 2006**

En application de articles 241-1 à 241-6 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers et des dispositions du Règlement Européen n° 2273/2003 du 22 décembre 2003, le présent document a pour objet de décrire les objectifs et les modalités du programme de rachat par la société de ses propres actions qui sera soumis à l'approbation de l'assemblée générale mixte du 25 octobre 2006.

### **1) – Date de l'Assemblée générale des actionnaires qui est appelée à autoriser le programme de rachat :**

25 octobre 2006

### **2) - Nombre de titres et part du capital que l'émetteur détient directement ou indirectement :**

A la date du 30 septembre, la société détient 248.706 actions, soit 1,64 % du capital.

### **3) – Répartition par objectif des titres de capital détenus par l'émetteur :**

- 8.546 actions au titre du contrat de liquidité AFEI
- 240.160 actions destinées à être annulées

### **4) – Objectif du programme de rachat :**

Les objectifs du programme de rachat d'actions, par ordre de priorité décroissant sont les suivants :

- Assurer l'animation du marché par un Prestataire de Service d'Investissement intervenant en toute indépendance dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers(\*).
- Conserver les actions en vue de les remettre ultérieurement à titre de paiement ou d'échange dans le cadre d'opérations de croissance externe initiées par la société ;
- Attribuer les actions à des salariés et dirigeants de la société ou de son groupe, par attribution d'options d'achat d'actions dans le cadre des dispositions des articles L 225-179 et suivants du Code de commerce, ou par attribution gratuites dans le cadre des dispositions des articles L 225-197-1 et

suivants du Code de commerce, ou au titre de leur participation aux fruits de l'expansion de l'entreprise ou dans le cadre d'un plan d'actionnariat ou d'un Plan d'Epargne Entreprise ;

- Annuler les actions acquises afin notamment d'accroître la rentabilité des fonds propres et le résultat par action et /ou neutraliser l'impact dilutif pour les actionnaires d'opérations d'augmentation de capital ; l'annulation étant conditionnée à l'adoption de la résolution qui sera proposée au vote de l'assemblée générale mixte

(\*) La société dispose d'un contrat de liquidité avec la société CLSE SMALL CAPS (devenue ODDO MIDCAP) conforme à la Charte de déontologie établie par l'Association Française des Entreprises d'Investissement (AFEI) et approuvée par la Décision de l'AMF en date du 22 mars 2005. Ce contrat renouvelé le 1<sup>er</sup> juillet 2005 a été conclu pour une durée de six mois renouvelable tacitement.

**5) – Part maximale du capital, nombre maximal et caractéristiques des titres que la société se propose d'acquérir et prix maximum d'achat :**

Les titres concernés par le programme de rachat sont des **actions ordinaires ALAIN AFFLELOU** cotées sur Eurolist B d'Euronext Paris - Code ISIN FR0000184186

La part maximale que la société est susceptible de détenir suite à l'autorisation de l'assemblée générale mixte du 25 octobre 2006 est de **10 % du capital** de la société correspondant à 1.513.877 actions.

**Le prix d'achat unitaire maximum est de 35 €**

Compte tenu du nombre d'actions déjà détenues par la société au 30 septembre 2006 (248.706 soit 1,64 % du nombre d'actions composant le capital social à cette date), le nombre maximum d'actions pouvant être achetées dans le cadre de cette autorisation s'élèverait à 1.265.171 actions (8,36 % du capital), soit un investissement théorique de 44.280.985 € sur la base du **prix maximum d'achat de 35 €** par action tel que figurant dans la onzième résolution de l'assemblée générale mixte des actionnaires.

**Le montant maximum destiné à la réalisation du programme est de 20.000.000 €**

**6) – Durée du programme de rachat :**

Jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 avril 2007 et dans la limite de 18 mois.

**7) – Opérations effectuées, par voie d'acquisition, de cession ou de transfert, dans le cadre du précédent programme de rachat :**

### Tableau de déclaration synthétique

**Déclaration par l'émetteur des opérations réalisées sur ses propres titres du 16 septembre 2005 (date de l'établissement du précédent bilan) jusqu'au 30 septembre 2006 (date d'établissement du présent description).**

Pourcentage de capital auto détenu de manière directe ou indirecte au 30 septembre 2006	1,64 %
Nombre d'actions annulées au cours des 24 derniers mois : néant.	Néant
Nombre de titres détenus en portefeuille : 248.706 actions	248.706 actions
Valeur comptable du portefeuille	6.137.067,94 €
Valeur de marché du portefeuille	8.652.481,74 €
Positions ouvertes/fermées sur les produits dérivés :	Néant
Objectifs réalisés lors du précédent programme	8.456 actions détenues au titre de l'animation de marché dans le cadre du contrat de liquidité géré par ODDO. 240.160 détenues en vue de leur annulation

Objectifs	Flux bruts cumulés		Positions ouvertes au jour du dépôt de la note d'information			
	Achats	Ventes/transferts	Positions ouvertes à l'achat		Positions ouvertes à la vente	
			Options d'achat achetées	Ventes à terme	Options d'achat vendues	Ventes à terme
Nombre de titres	358.482	112.809				
Echéance maximale moyenne	/	/	Néant	Néant	Néant	Néant
Cours moyen de la transaction	25,20 €	26,48 €	/	/	/	/
Prix d'exercice moyen	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Montants	9.033.966 €	2.986.715 €	/	/	/	/

L'intégralité de la note d'information est disponible sans frais auprès de la société 45, Avenue Victor Hugo – Bât. 264 – 93300 AUBERVILLIERS (Tél : 01.49.377.377 – Fax : 01.49.377.260) et consultable sur le site internet [www.amf-France.org](http://www.amf-France.org)